



2 août 2019

Pour diffusion immédiate

Circulation et transport : Site de concert de Magnetic Hill

Luke Bryan – 10 août 2019

TOUTES LES OPTIONS POUR VOUS RENDRE AU SITE DE CONCERT DE MAGNETIC HILL

Rendez-vous au www.MaMeilleureOption.ca et sélectionnez Côte magnétique pour voir toutes les options qui s'offrent à vous pour vous rendre au concert.

Navette

La navette quittera le stationnement du Colisée de Moncton (377, prom. Killam) et transportera les spectateurs en empruntant une route directe vers le site du concert. La navette déposera les spectateurs à l'entrée du site du concert. Les spectateurs pourront ensuite marcher à destination de l'ENTRÉE 1. Les spectateurs détenteurs d'un bracelet de transport pourront reprendre la navette à l'entrée du parc de la Côte magnétique (ch. Mountain). Ce chemin sera fermé à la circulation; des agents de la GRC ainsi que du personnel médical seront sur place afin d'assurer la sécurité publique.

- On pourra acheter un bracelet le jour du spectacle dans les kiosques situés dans le stationnement du Colisée de Moncton (argent comptant seulement) – 15 \$ par personne (taxes incluses)
- Il sera impossible d'acheter un bracelet après le concert. Aucun argent comptant ne sera accepté après le concert. Le bracelet est le seul moyen valide d'utiliser le système de navette.
- Le covoiturage est conseillé!
- Après le concert, il y aura un service de taxi à partir de ce terrain de stationnement.
- Les navettes circuleront entre les stationnements désignés et le site de concert à compter de midi.
- Les navettes circuleront entre le site de concert et les stationnements désignés à compter de 21 h 30 jusqu'à ce que tous les clients détenteurs d'un bracelet de transport aient été transportés.
- Les bracelets sont vendus selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Accès à vélo

Les cyclistes ont accès aux gare-vélos du site de concert de la Côte magnétique. Il leur suffit d'accéder au site du concert par l'entrée principale du parc de la Côte magnétique (située sur le chemin Mountain). Ils peuvent ensuite traverser le parc de la Côte magnétique jusqu'aux gare-vélos, situés avant l'ENTRÉE 1 (près de la billetterie).

Accès à pied

Les piétons peuvent accéder au site du concert par l'entrée principale du parc de la Côte magnétique (située sur le chemin Mountain), puis traverser le parc pour se trouver directement à l'ENTRÉE 1 du site de concert.

Taxi

Il y aura une zone de débarquement et d'embarquement désignée. Nous encourageons tous ceux et celles qui souhaitent prendre un taxi à destination du concert de consulter une des compagnies de taxi de Moncton pour obtenir des renseignements sur les services offerts le jour du spectacle.

Stationnement

Aucun des billets du concert n'inclut le stationnement. Le stationnement sur place est offert au coût de 20 \$ par véhicule. Premier arrivé, premier servi. L'entrée du terrain de stationnement se trouve sur le chemin Mountain. Il sera ouvert à compter de 10 h le 10 août.

Transport adapté pour personnes à mobilité réduite

Le site des spectacles de la Côte magnétique a un partenariat avec Ability Transit afin de desservir les détenteurs de billets qui ont besoin d'un service de transport adapté. Ces personnes sont invitées à communiquer directement avec Ability Transit au (506) 853-3055 pour se prévaloir du service. Il s'agira d'une navette qui se rendra directement au site du concert à partir d'une aire de stationnement désignée.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS AU SUJET DE LA CIRCULATION

Le Service régional de Codioc de la GRC gèrera la circulation autour du site du concert. Les automobilistes qui se rendront au concert et dans les environs de la Côte magnétique devraient consulter le plan de circulation et la carte ci-jointe.

À partir de 15 h le 10 août, les automobilistes peuvent s'attendre à voir des changements aux sorties et aux points d'accès dans les environs de la Côte magnétique. La circulation sur le chemin Front Mountain deviendra à sens unique en direction ouest à partir du chemin Gorge. Aucun stationnement ne sera permis le long des chemins Front Mountain et Gorge. Les véhicules qui y seront stationnés seront remorqués.

À compter de 22 h le 10 août, la circulation sera interdite vers le nord sur le chemin Mountain à partir de l'intersection de la promenade Casino jusqu'à l'entrée de la Côte magnétique. La circulation sera également interdite vers le nord sur le chemin Gorge à l'intersection de la rue King's Bridge. Cela permettra aux automobilistes et aux piétons de quitter le secteur de façon plus sécuritaire.

POUR TOUTE QUESTION AU SUJET DU CONCERT

info@whitecapentertainment.com

1-844-521-2263

whitecapentertainment.com